



## Elections locales 2020

### *Exposé des motifs*

Après la séquence de l'élection européenne, où EÉLV est sorti renforcé, les élections des conseiller-e-s municipaux-ales, des conseiller-e-s des communautés de communes, d'agglomération, de métropoles, des conseiller.es consulaires sont un moment important pour renforcer notre présence sur les territoires et permettre la mise en œuvre des projets écologistes ambitieux, indispensables pour faire face aux enjeux climatiques, démocratiques, écologiques et sociaux.

### *MOTION*

Le Conseil Fédéral :

- 1 – Appelle à soutenir aux élections municipales de 2020 des listes écologistes ouvertes dans le maximum des communes de France, en particulier sur les villes de plus de 9000 habitants, ainsi que les listes constituées dans les circonscriptions consulaires pour les français.e.s résident.e.s à l'étranger.**

Ces listes porteront prioritairement un projet écologiste co-construit avec l'ensemble des acteurs et actrices locaux se reconnaissant dans les valeurs de l'écologie.

Les partis soutenant le gouvernement actuel, dont la politique environnementale, économique et sociale est incompatible avec l'écologie, n'auront pas leur place sur ces listes. Aucun accord politique ne pourra être signé au nom d'EÉLV avec eux.

- 2 – Décide de mettre à disposition des équipes locales une plate-forme programmatique d'une véritable transition écologique permettant la résilience des territoires, axée notamment sur la lutte contre la pollution et le changement climatique, sur la réduction des inégalités sociales et environnementales et sur la participation citoyenne.**

La mise en place de cette plate-forme sera pilotée par le Bureau Exécutif, avec l'aide notamment des commissions thématiques.

- 3 – Lance un appel aux citoyen-ne-s engagé-e-s pour l'écologie, les personnes qui marchent pour le climat, les militant.e.s du quotidien, les membres d'association des droits de l'homme, environnementales ou de défense des solidarités, les électeurs et électrices écologistes... pour qu'ils/elles s'engagent aux élections locales et portent les valeurs de l'écologie.**

De nombreux ateliers programmatiques et techniques seront proposés aux JDE de Toulouse du 22 au 24 août 2019 pour aider ces listes écologistes

Le Conseil Fédéral demande aux régions :

- 1 – De relayer cet appel et de désigner des « référent.e.s vert.e.s » pour aider les listes écologistes à se construire, avec tous ceux et celles qui se retrouvent dans le projet écologistes**



**2 – De veiller à la parité des têtes de liste, en particulier sur les grandes villes et de garantir l'application de l'article III 2 5 2 du RI : scrutin proportionnelle de liste.**

**3 – D'organiser les débats nécessaires entre adhérent.e.s pour les communautés de communes, d'agglomération et les métropoles pour :**

- \* définir un projet pour le territoire**
- \* veiller à échanger sur les stratégies des communes pour les rendre lisibles dans une même agglomération**
- \* choisir de participer ou non, après l'élection, à l'exécutif, et le cas échéant choisir les membres de l'exécutif et les représentant-e-s des organismes extérieurs important (syndicat des transports...)**

**4 – De faire signer des engagements aux candidat-e-s sur la bonne exécution du mandat et sur les obligations de cotisation auprès d'EÉLV conformément à la grille du règlement intérieur.**

**Unanimité moins 2 blancs**